

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le 24 mars 2025, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Les conseillers Jean-François Martel, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Alain Martel, Patrick Jean et Roger Guimond  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière; Guy Chiasson, Directeur des finances par intérim; Nathalie Cyr, Directrice des finances; Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, et Maxime Cayouette, Directeur des sports et loisirs

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 34.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2025-070**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

**Aucune.**

Ouverture du huis clos

**RÉSOLUTION 2025-071**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la réunion d'urgence se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2025-072**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS**

4. PARC AQUATIQUE – RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES ET FINANCEMENT

**Suite à l'appel d'offres qui a pris fin le 19 mars à 13h30, voici les soumissions reçues :**

**MFA Construction : 4 980 000,00 \$**

**Transit Construction : 5 632 200,00 \$**

**E.M. Diotte Construction Inc : 3 979 300,00 \$**

**Genibuild Construction Ltd : 4 934 400,00 \$**

**Acadian Construction : 4 926 000,00 \$**

**Compte tenu que la soumission la plus basse excède les estimés établis par le consultant, le Directeur des finances par intérim présente différents scénarios en vue du financement du projet. De plus, un exercice est effectué en collaboration avec le Directeur des travaux publics afin de ressortir certains items et équipements du projet dont les taux peuvent être réduits, voir supprimés. Avant l'adoption du choix du contractant, le Conseil recommande que des vérifications soient effectuées auprès des instances gouvernementales en ce qui concerne les sources de financement disponibles, notamment la Société de développement régional (SDR), et ce, le plus rapidement possible afin de clore le contrat.**

5. SYSTÈME DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES

**RÉSOLUTION 2025-073**

**Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'offre de services de Telus, au cout mensuel de 407,98 \$, représentant une économie annuelle de près de 3 300,00 \$ pour les services de téléphones cellulaires (6), soit approuvée telle que soumise. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. FONDS CANADIEN POUR LES INFRASTRUCTURES LIÉES AU LOGEMENT (FCIL)

**Le Directeur des travaux publics explique que la période de présentation des candidatures au nouveau programme FCIL prendra fin le 31 mars 2025.**

Toutefois, une entente a été conclue avec le gouvernement fédéral et la Société de développement régional (SDR) afin de soutenir les municipalités dans la présentation du formulaire de demande de projet en vue d'une contribution financière pour la construction des services publics (conduits souterrains) dans certains secteurs potentiels de la municipalité, et ce, dans le but de soutenir les dépenses imputées aux lotisseurs intéressés. Des webinaires d'informations sur le programme FCIL sont d'ailleurs prévus en fonction de la prochaine période de candidatures.

7. COMITÉ DU PERSONNEL

**RÉSOLUTION 2025-074**

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que Mme Marie-Josée Landry soit embauchée à titre de greffière adjointe à compter du 21 juillet 2025 au salaire prévu selon l'échelle salariale, et ce, pour une période probatoire de 6 mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2025-075**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

**La séance est levée à 20 h 14.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale-Greffière

---

Nicole Somers  
Maire